

**Bureau du 18 juin 2007**

**Décision n° B-2007-5313**

commune (s) : Saint Priest

objet : **Cession, à Porte des Alpes habitat, d'une parcelle de terrain située place de l'Eglise à l'angle de Manissieux et du 25, rue Jules Ferry**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 7 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'Office public communautaire d'HLM de Saint Priest, Porte des Alpes habitat, envisage la réalisation d'un programme de logements sociaux englobant une partie déclassée de la place de l'Eglise à Manissieux.

Lors du Bureau du 27 février 2006, une autorisation de déposer le permis de construire a été donnée à Porte des Alpes habitat.

Aujourd'hui, il convient d'engager la cession de cette parcelle de terrain de 74 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 387 de la section BH, porteuse de 24 mètres carrés de SHON.

Aux termes du projet d'acte qui est soumis au Bureau, l'immeuble en cause serait cédé au prix admis par les services fiscaux de 150 € le mètre carré de SHON, soit un montant total de 3 600 € ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la cession à Porte des Alpes habitat d'une parcelle de terrain située place de l'Eglise à l'angle de Manissieux et du 25, rue Jules Ferry.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

**3° - La somme** à encaisser sur l'exercice 2007 sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine :

- produit de la cession : 3 600 € en recettes : compte 775 100 - fonction 822 - opération 1066,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 3 600 € en dépenses - compte 675 100 - fonction 822 et en recettes : compte 211 200 - fonction 824 - opération 1066.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,